

Lamproie

(*Petromyzon marinus*)

La lamproie est un poisson primitif semblable à l'anguille dont l'aire de répartition indigène est l'océan Atlantique Nord et les mers Baltique, Méditerranée et Adriatique. La lamproie a envahi les Grands Lacs au début du 20e siècle par les chenaux de navigation.

Dans son aire de répartition indigène, la lamproie vit une part de sa vie en eau salée, mais elle s'est adaptée à vivre entièrement dans l'eau douce des Grands Lacs. À l'âge adulte, elle fraie dans les rivières et les ruisseaux. Après l'éclosion des œufs, les larves vivent de la matière organique qu'elles trouvent au fond des cours d'eau jusqu'à ce qu'elles se transforment en parasites qui migrent vers les lacs. La lamproie adulte passe de 12 à 20 mois à se nourrir du sang d'autres poissons de lacs, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elles soient prêtes à remonter les cours d'eau pour frayer. Son cycle de vie complet dure habituellement de cinq à neuf ans.

Aire de répartition

L'aire de répartition d'origine de la lamproie comprend la côte Atlantique de l'Amérique du Nord, depuis Terre-Neuve jusqu'au nord de la Floride; la côte Atlantique de l'Europe ainsi que les mers Baltique, Méditerranée (ouest) et Adriatique. Aujourd'hui, on trouve aussi la lamproie dans tous les Grands Lacs. Les larves de la lamproie vivent dans leurs tributaires, là où l'habitat est approprié, jusqu'à ce qu'elles deviennent des juvéniles phase de transformation.

Les répercussions de la lamproie sur les Grands Lacs

Les répercussions dévastatrices de la lamproie sur les pêcheries sportive, commerciale et autochtone des Grands Lacs pendant les années 1940 et 1950 ont forcé le Canada et les États-Unis à créer, en 1995, la Commission des pêcheries des Grands Lacs. Depuis, la Commission a mis en œuvre un programme afin d'évaluer et d'éliminer l'espèce à l'aide de mesures qui ciblent divers stades de son cycle de vie. Ces mesures comprennent des produits chimiques qui tuent les larves de lamproies de façon sélective et des barrières et pièges qui empêchent les adultes de remonter les cours d'eau pour frayer.



Une lamproie fixée à un touladi.
Photo : Great Lakes Sea Grant Network

Bien qu'il soit probablement impossible d'éliminer la lamproie des Grands Lacs, les efforts soutenus visant à la détruire ont permis de réduire ses populations de 90 %. Malheureusement, les lamproies encore présentes nuisent toujours aux espèces de poissons indigènes.

- La lamproie utilise sa gueule-ventouse, ses dents acérées et sa langue râpeuse pour se fixer sur le corps d'un poisson et en sucer le sang. Les poissons qui survivent à l'attaque héritent d'une large plaie ouverte qui peut s'infecter et qui mène souvent à la mort.
- Durant son stade parasitaire, une lamproie peut détruire en moyenne 18 kg de poisson.
- Aussi peu qu'un poisson sur sept peut survivre à l'attaque d'une lamproie. Ceci s'est traduit par la réduction des stocks de touladi, de saumon, de grand corégone, de cisco et de lotte.



Diagramme : Commission des pêcheries des Grands Lacs (CPGL)



Lamproie adulte. Photo : T. Lawrence, CPGL

Ce que vous pouvez faire

- Apprenez à identifier la lamproie et sachez comment empêcher la propagation de cette espèce indésirable.
- Ne mettez pas de poissons vivants dans les eaux de l'Ontario.
- N'aidez pas les lamproies à traverser les barrages et les ponceaux qui bloquent leur migration en période de frai.
- Si vous attrapez un poisson auquel est fixée une lamproie, ne remettez pas la lamproie à l'eau. Tuez-la et mettez-la avec les déchets.
- Si vous avez des questions sur la lamproie ou sur le programme de lutte contre la lamproie, communiquez avec le Centre de lutte contre la lamproie marine de Pêches et Océans Canada, à Sault Ste. Marie, en composant le -800-553-9091, ou renseignez-vous sur la **lutte contre la lamproie grâce à la science**.
- Signalez toute espèce envahissante que vous apercevez en composant le 1-800-563-7711 ou en visitant le www.invadingspecies.com.



En haut : Phase de transformation.
Photo : T. Lawrence, CPGL

À droite : masse de lamproies.



Comment identifier la lamproie

ADULTES :

- Corps cylindrique long de 30 à 76 cm et dépourvu d'écaillés.
- Sa peau caoutchouteuse grise ou brun foncé est parsemée de taches sombres et son ventre est plus pâle.
- Des dents acérées rayonnent autour d'une langue râpeuse au centre d'une grande gueule-ventouse.
- La lamproie a de grands yeux, deux nageoires dorsales, aucune nageoire pelvienne ou pectorale, une narine médiane unique et sept branchies bien visibles de chaque côté.

LARVES :

- Les larves peuvent mesurer jusqu'à 18 cm de longueur. Elles sont aveugles et semblables à des vers. Leur corps est noir ou gris pâle, et leur ventre est pâle.
- Chez les larves de 4 cm ou plus, les première et seconde nageoires dorsales sont séparées de façon distincte.

Parmi les espèces indigènes semblables à la lamproie, il y a la lamproie argentée (*Ichthyomyzon unicuspis*), la lamproie brune (*I. castaneus*), la lamproie du nord (*I. fossor*), la lamproie de l'Est (*Lampetra appendix*) et l'anguille (*Anguilla rostrata*).



Bouches de lamproie au stade de transformation et de lamproie adulte.

Photo : T. Lawrence, CPGL

Autres ressources :

www.invasivespeciescentre.ca
ontario.ca/especesenvahissantes
www.invadingspecies.com
www.glfc.org

Pour plus de renseignements :

Téléphonez à la ligne d'assistance sur les espèces envahissantes au 1-800-563-7711.

Cette fiche de renseignements peut être reproduite à des fins non commerciales.

© 2012, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

This publication is also available in English.